

DEMANDE DE SOUMISSIONS

1. Le présent document de demande de soumissions est publié en lien avec des catégories de produits en vertu de l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) de TPSGC n° E60PQ-140003/A et porte sur un besoin concernant la ou les catégories de produits suivantes de l'AMA :
 - Catégorie de produit 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables
 - Catégorie de produit 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
 - Catégorie de produit 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
 - Catégorie de produit 6 – Mobilier collaboratif
2. Environnement et Changement climatique Canada a besoin d'acheter du mobilier de bureau pour livraison et installation au 1238, avenue Discovery, Kelowna V1V 1V9 avant juin 2017.
3. Cette demande de soumissions concerne un besoin devant faire l'objet d'une demande de soumissions auprès des fournisseurs généraux (titulaires d'un AMA).
4. Ce besoin est soumis aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili. La valeur estimative du contrat oscille entre 75 000 \$ et 90 000 \$ (sans la TPS).
5. La demande de soumissions s'adresse aussi aux fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un AMA. Pour que de nouveaux fournisseurs puissent présenter des soumissions relatives à cette demande de soumissions, ils doivent d'abord se qualifier pour être admissibles à un AMA. Le processus devant être suivi pour devenir admissible à un AMA est décrit dans la Demande d'arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) E60PQ-140003/B et peut être consulté sur le site Web du Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>). Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'AMA de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation d'un arrangement et à l'attribution d'un AMA.
6. Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

L'entrepreneur peut être accompagné; cote de sécurité non exigée.

Les membres du personnel de l'entrepreneur **NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX** si des renseignements ou des biens **PROTÉGÉS** ou **CLASSIFIÉS** s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le document de demande de soumissions.



Environment Environnement
Canada Canada

DEMANDE DE SOUMISSIONS 5000027929B

MOBILIER DE POSTES DE TRAVAIL

Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (UD) : Personne-ressource pour la demande de soumissions :	Angelina Garcia Agente de la gestion du matériel Environnement Canada 201 – 401, rue Burrard Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S5 Téléphone : 604-664-9116 Télécopieur : 604-713-9867 Courriel : Angelina.Garcia@canada.ca
Date et heure de clôture	11 avril 2017 14 h HNP



RETURN BIDS TO :

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Environnement Canada
201 – 401, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S5

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
-------------------------------------	------------------------------------

Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier
---	--------------------------

Date of Solicitation – Date de la demande

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

Angelina Garcia
Agente de la gestion du matériel
Environnement Canada
201 – 401, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S5
Téléphone : 604-664-9116
Télécopieur : 604-713-9867
Courriel : Angelina.Garcia@canada.ca

Destination

Environnement et Changement climatique Canada
Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan
1238, avenue Discovery , avenue Discovery
Kelowna (C.-B.) V1V 1V9

Instructions :

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions :

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone

Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : _____ Date : _____

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer à l'étape 2)

S'agit-il d'un approvisionnement de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, conserver une copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2. Concours ou Non-concours

Pour les besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité similaires vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation des prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matières directes et des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Généralités ou SAEA

Modalités de la DDS

La présente DDS est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établie par TPSGC et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente DDS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente DDS.

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Demande de soumissions publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (UD) : Personne-ressource pour la demande de soumissions :	Agente de la gestion du matériel Environnement Canada 201 – 401, rue Burrard Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S5 Téléphone : 604-664-9116 Télécopieur : 604-713-9867 Courriel : Angelina.Garcia@canada.ca
Date de clôture de la DDS – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. 11 avril 2017 b. 14 h HNP
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Environnement Canada 201 – 401, rue Burrard Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S5
- Au courriel (le cas échéant)	Angelina.Garcia@canada.ca

Demandes de renseignements sur la DDS	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la demande de soumissions à l'autorité contractante au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de clôture de la demande de soumissions. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigences relatives à la sécurité (applicable si l'alinéa a. ou b. est sélectionné)
2.1	Les exigences relatives à la sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B de ce contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités ci-dessous (l'alinéa coché s'applique).
a.	<input checked="" type="checkbox"/> L'entrepreneur peut être accompagné; cote de sécurité non exigée. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	Cote(s) de sécurité exigée(s). L'entrepreneur doit avoir l'autorisation de sécurité conforme aux exigences énoncées à l'annexe B du présent document.
c.	Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.
4.	Responsables
4.1	Autorité contractante (UD)
	Nom : Angelina Garcia
	Titre : Agente de la gestion du matériel
	Ministère, organisme ou société d'État : Environnement Canada
	Adresse : 201 – 401, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3S5
	Téléphone : 604-664-9116
	Télécopieur : 604-713-9867
	Courriel : Angelina.Garcia@canada.ca
4.2	Chargé de projet [Doit demeurer en blanc pour la demande de soumissions. À remplir par l'UD uniquement à l'attribution du contrat.]
	Nom :
	Titre :
	Ministère, organisme ou société d'État :
	Adresse :
	Téléphone :
	Télécopieur :
	Courriel :
4.3	Représentant de l'entrepreneur
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 10.
5.	Paiement
	Modalités de paiement
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.
	<input type="checkbox"/> Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/> Paiements multiples
6.	Facturation (facultatif)
	En plus de respecter les modalités de facturation indiquées dans le Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail, l'entrepreneur enverra l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :

	Nom de l'organisation et personne-ressource : Environnement et Changement climatique Canada Pamela Vadori Gestionnaire régionale, Installations dans la région de l'Ouest et du Nord
	Adresse : 9250 – 49 ^e rue N-O Edmonton (Alberta) T6B 1K5

ANNEXE A BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la ou les catégories suivante(s) (cocher les cases qui s'appliquent) :

Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Les plans d'étage sont inclus dans la trousse de demande de soumission.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

Catégorie 2 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'annexe D de la présente DDS (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements).

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 6 – Locaux de soutien – Mobilier pour aire de collaboration

Catégorie 6 Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin se trouvent dans l'annexe D de la présente DDS (les ajouts à l'énoncé du besoin doivent être approuvés par la Direction générale des approvisionnements).

2. Numéro d'identification d'utilisateur du gouvernement du Canada ou plans d'étage

Comprend des plans d'étage AVEC l'identification de l'information sur les produits à l'annexe C de la présente DDS. Catégorie(s) _____.

Les plans d'étage sont fournis à titre informatif.

Se reporter à l'article 4, annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (à remplir par l'UD lors de l'attribution du contrat)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

2.1 Spécifications générales

Si aucun produit identique ou substantiellement semblable n'est disponible pour une offre permanente ou un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA), proposez un autre produit à un prix particulier et incluez toutes les spécifications des membres qui diffèrent des exigences précisées pour ce mobilier.

2.2 Normes

2.2.1 Normes d'aménagement pour l'initiative Milieu de travail 2.0 du gouvernement du Canada

L'entrepreneur doit lire et comprendre les *Normes d'aménagement pour l'initiative Milieu de travail 2.0 du gouvernement du Canada*; voir les références à l'adresse suivante :

www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/mt-wp/mt-wp-fra.html

Pour obtenir un exemplaire, s'adresser à Amenagement.Fitup@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2.1.2 Autres normes

L'entrepreneur doit respecter les politiques de sécurité au travail des installations d'ECCC ou dépasser les attentes sur ce plan, et doit se conformer aux politiques de sécurité du site et du Ministère. Cela comprend l'exigence de signature pour les entrées et sorties au kiosque du service de sécurité de l'endroit.

L'entrepreneur doit se conformer à la *Loi sur la santé et la sécurité* de la Colombie-Britannique (C.-B.) et à la réglementation du SIMDUT, à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de la C.-B., à la réglementation sur les projets de construction, aux avis du ministère du Travail de la C.-B., à la partie II du Code canadien du travail, aux directives et avis de l'autorité compétente en matière d'inspection électrique, aux codes fédéral et provincial du bâtiment et des incendies, ainsi qu'aux inspections de permis de construire du district de North Vancouver.

L'entrepreneur doit tenir à jour le plan de santé et de sécurité et le programme de formation de son entreprise, notamment la politique et les procédures d'énergie zéro (verrouillage et étiquetage).

2.3 Tâches

L'entrepreneur doit exécuter et terminer les tâches ci-dessous :

2.3.1 Calendrier de livraison et d'installation

- Fournir un calendrier de livraison et d'installation, dans les délais précisés aux sections 2.1 et 2.2.

2.3.2 Sélections de finis

- Aider à effectuer ou achever les sélections à la demande de la gestionnaire de projets d'ECCC.
- Envoyer/fournir deux copies d'exemples de tous les finis qui exigent une sélection finale dans les trois jours suivant l'adjudication du contrat.
- Un ensemble d'exemples de fini doit être livré à la gestionnaire de projets d'ECCC :

À l'attention de : Pam Vadori
9250 -- 49^e rue N-O
Edmonton (Alberta) T6B 1K5

Le deuxième ensemble d'exemples de fini doit être livré au site client :

À l'attention de : Dan Antunes
1238, avenue Discovery
Kelowna (C.-B.) V1V 1V9

2.3.3 Fourniture et installation du mobilier

- La livraison et une certaine installation doivent avoir lieu durant les heures de bureau. L'installation de cloisons interaccordables, des surfaces de travail et de l'entreposage doit avoir lieu après les heures de bureau.
- Indiquer le nom des installateurs avant la livraison et l'installation.
- Le site comporte une entrée principale au niveau supérieur; on accède au niveau inférieur par un ascenseur. Il y a aussi un quai de chargement au niveau inférieur avec des portes se relevant au plafond au niveau. Ce quai de chargement comprend de l'équipement scientifique et, ainsi, des arrangements doivent être pris au préalable et on doit prendre garde lorsqu'on utilise ce lieu pour livrer et enlever le matériel.
- L'installation doit être terminée selon les indications de la section 2.0, Période de performance.
- L'installation consiste notamment à fixer les écrans clients existants aux bras de montage double d'écran.

2.3.4 Superviseur de l'installation

- Assurez-vous qu'un superviseur de l'installation est présent sur place en tout temps pendant l'installation, en vue de la coordination de toutes les activités d'installation.

2.3.5 Coordination avec les entrepreneurs de câblage et/ou d'électricité

- Assurez-vous qu'il y a une coordination sûre et efficace et, au besoin, entre l'installation du mobilier, le câblage et la mise sous tension des cloisons interaccordables.

2.3.6 Suivi au sujet des lacunes

- Le client doit indiquer les lacunes, qui doivent faire l'objet d'un suivi et être corrigées par les installateurs, conformément aux normes de l'OCPN.

2.4 Annexes

- Annexe A – Plan du CMP – mobilier
- Annexe B – Plan de câblage et électrique
- Annexe C – Ensemble de construction architecturale
- Annexe D – Extrait du plan de construction
- Annexe E – CMP Kelowna – Résumé du mobilier

2.5 Liste des exigences quant aux données du contrat subséquent

N° de l'article	Élément de donnée	Format des livrables	Fréquence
1.	Échantillons	Exemples de fini fournis à chaque gestionnaire de projet d'ECCC et au client du site, comme l'indique la section 4.1.	Dans les trois jours suivant l'attribution du contrat
2.	Liste des noms des employés responsables de la livraison et de l'installation	Une copie électronique indiquant le prénom et le nom de famille des employés qui effectuent la livraison et l'installation au site du projet, pour le gestionnaire de projet d'ECCC	Au moins une semaine avant la livraison
3.	Calendrier de la livraison et de l'installation	Une copie électronique indiquant les calendriers de livraison et d'installation, conformément aux délais précisés aux sections 2.1 et 2.2, pour le gestionnaire de projet d'ECCC	À l'adjudication du contrat
4.	Ensemble de dessins complet qui décrit le plan de la disposition du mobilier « conforme à l'exécution »	Deux copies électroniques, une en format CAD et une en format PDF compatible avec Adobe Reader	À la fin de l'installation du mobilier
5.	Documentation relative à la garantie		À la fin de l'installation du mobilier
6.	Tout manuel de l'utilisateur pertinent		À la fin de l'installation du mobilier

À remplir par le soumissionnaire : La section B des tableaux mis en évidence par l'utilisateur désigné dans l'article 3 de la présente annexe, ainsi que dans les tableaux 9 et 10. Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.

CATÉGORIE 1 - SYSTÈME DE CLOISONS INTERRACCORDABLES ET AUTOSTABLES

1.2.1 Cloisons interraccordables

Reportez-vous à l'annexe A pour consulter un plan de mobilier proposé et aux appendices C et D pour voir des dessins architecturaux et un extrait d'un plan de construction qui précise les dimensions.

Les cloisons interraccordables et les composants des postes de travail doivent respecter les Normes d'aménagement pour l'initiative Milieu de travail 2.0 du gouvernement du Canada (l'information est présentée à la section 3.3.1). La taille des postes de travail est illustrée aux annexes A, B et D.

Les cloisons interraccordables seront d'une hauteur d'environ de 1 370 mm (54 po) afin de respecter la vie privée.

1.2.2 Poteaux d'alimentation électrique et de câblage des cloisons interraccordables et gestion des fils

Un nombre suffisant de poteaux pour les fils électriques/câbles compatibles avec le système doit être inclus dans la soumission afin que chaque poste de travail soit alimenté électriquement (trois prises d'alimentation duplex), dispose d'une connexion téléphonique et d'un maximum de deux connexions réseau. Reportez-vous aux appendices A et B pour consulter les plans du mobilier qui indiquent le plan de la disposition, les dimensions et les emplacements proposés pour les prises électriques et de TI/télécommunication pour chaque poste de travail.

Les poteaux de gestion des fils électriques/câbles doivent comporter un séparateur métallique qui sépare les fils électriques des câbles de TI/télécommunication. Les chemins de câbles à l'intérieur des poteaux et des cloisons où les câbles doivent être tirés doivent être lisses et ne pas comporter de rebords acérés qui risqueraient d'endommager les câbles.

DES PRISES ÉLECTRIQUES ET DU RL DOIVENT ÊTRE PRÉSENTES À LA BASE DE LA CLOISON. (Il s'agit que la hauteur de la surface de travail soit réglable et permette un accès lorsqu'on est assis ou debout à chacun des postes de travail pour lesquels, idéalement, l'alimentation se trouve à la base des cloisons).

1.2.3 Finis/peaux des cloisons interraccordables

Toutes les cloisons doivent comporter une surface en tissu sur les deux côtés, depuis la base jusqu'à environ 1 065 mm (42 po) qui est la hauteur qui permet de respecter la vie privée dans une surface de travail.

De plus, le système de cloisons doit offrir quatre options pour les surfaces des cloisons au-dessus de la hauteur de la surface de travail qui permet de respecter la vie privée; autrement dit entre 1 065 mm (42 po) et 1 371 mm (54 po).

- Le tissu doit être agencé à la surface en dessous (auquel cas la cloison peut consister en une cloison de tissu monolithique complète si le coût est moins élevé).
- glaçage transparent (C)
- glaçage givré ou translucide (T)
- tableau blanc à essuyage à sec (WTBRD)

Reportez-vous au dessin qui figure à l'annexe A pour connaître l'emplacement de chaque type de surface requis. Si l'emplacement n'est pas indiqué sur le dessin, présumez qu'il s'agit de tissu.

Tableau 1 – Produit (ne s'applique qu'aux approvisionnements du scénario A)

Section A – BESOIN DE L'UD						Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Point	CUIGDC	Description	Options de fini	Notes spéciales	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ferme** \$	Total calculé [Qté x prix] \$
P1	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 24 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Tissu/tissu	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	2			

P2	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 36 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Glaçage transparent	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	6			
P3	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 36 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Glaçage givré	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	11			
P4	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 48 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Glaçage transparent	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	2			
P5	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 48 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Glaçage givré	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	6			
P6	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 48 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Tissu/rail pour accessoires	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	1			
P7	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 48 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Tissu/tissu	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	12			
P8	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises non alimentées, 48 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Tableau blanc/tissu	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A	7			
P9	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises alimentées, 48 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Glaçage givré.	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A. Chaque poste de travail doit comprendre trois prises duplex et du matériel pour les prises de communication de la voix et des données.	12			
P10	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises alimentées, 36 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Tissu/tissu	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A. Chaque poste de travail doit comprendre trois prises duplex et du matériel pour les prises de communication de la voix et des données.	2			
P11	S.O.	Ajout pour la cloison dont la hauteur assure le respect de la vie privée en position assise. Prises alimentées, 36 po de largeur.	Élément inférieur – Tissu/tissu partie supérieure Élément – Tableau blanc/tissu	Pour le plan de disposition, voir l'annexe A. Chaque poste de travail doit comprendre trois prises duplex et du matériel pour les prises de communication de la voix et des données.	4			

F3a	SPPTFSM xxRHFFC D542425	Tour de rangement personnel. Mobilier autostable. Charnière à droite. Classeur/Classeur. Compartiment de rangement fermé. 54 po de hauteur x 24 po de largeur x 24 po de profondeur	Métal peint – charbon clair ou moyen ou havane		11			
F3b	SPPTFSM xxLHFFC D542424	Tour de rangement personnel. Mobilier autostable. Charnière à gauche. Classeur/Classeur. Compartiment de rangement fermé. 54 po de hauteur x 24 po de largeur x 24 po de profondeur	Métal peint – charbon clair ou moyen ou havane		1			
F3c	SPPTFSM xxRHFFO D542424	Tour de rangement personnel. Mobilier autostable. Charnière à droite. Classeur/Classeur. Compartiment de rangement ouvert. 54 po de hauteur x 24 po de largeur x 24 po de profondeur	Métal peint – charbon clair ou moyen ou havane	Si possible – étagère ajustable ouverte faisant face à la surface de travail adjacente	2			
F3d	SPPTFSM xxLHFFO D542424	Tour de rangement personnel. Mobilier autostable. Charnière à gauche. Classeur/Classeur. Compartiment de rangement ouvert. 54 po de hauteur x 24 po de largeur x 24 po de profondeur	Métal peint – charbon clair ou moyen ou havane	Si possible – étagère ajustable ouverte faisant face à la surface de travail adjacente	1			
F4a	SPPDFS Mxxxx2Fx xxxxx22	Piédestal de rangement autostable de mobilier	Métal peint – charbon clair ou moyen ou havane	Boîte de verrouillage, boîte, tiroirs à dossiers avec partie supérieure finie et hauteur qui se place sous la hauteur normale des espaces de travail	13			
F4b	SPPDWL MxxxxBF CSxxxx22	Piédestal de rangement mobile	Tissu du siège pour la surface supérieure et métal peint	Boîte de verrouillage (deuxième boîte si disponible dans l'option mobile), classeurs, roulettes	2			
F5	SPLFFSM xxxxFFxxx x3620	Classeur latéral à deux tiroirs. Mobilier autostable. 36 po de largeur x 20 po de profondeur.	Métal peint – charbon clair ou moyen ou havane	Mobilier autostable sous la surface de travail	2			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total de la livraison :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16 au 18	En dehors	(A) (M) (J)		
*Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total de l'installation :		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – Supprimé

Tableau 5 – Livraison optionnelle – Supprimé

Tableau 6 – Installation optionnelle – Supprimé

Tableau 7 – Services liés aux produits – Supprimé

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts.	
	Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de fini du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.	
	L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plateformes de chargement	
A	Emplacement	Environnement et Changement climatique Canada

		Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9
B	Plateforme	S.O.
C	Ascenseur	S.O. – Livraison au niveau inférieur – quai de chargement au niveau du sol
D	Porte	Porte relevable
2.2	Monte-charge	S.O.
2.3	Autre (préciser)	Le quai de chargement est partagé avec le programme scientifique et on doit prendre garde aux manœuvres à proximité de l'équipement scientifique.
Continuité des attestations		
En présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, le soumissionnaire (et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les postes de travail.		
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	
3.4	Conformité du produit	
3.5	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1) ou total de l'annexe C	\$
2	Total des produits optionnels (tableau 4)	\$
3	Total des livraisons (tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (tableau 5)	\$
5	Total des installations (tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (tableau 6)	\$
7	Total des services liés aux produits (s'il y a lieu) (tableau 7)	\$
8	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (s'il y a lieu) voir l'annexe D	\$
9	Total du matériel conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
10	Prix évalué (soumission) total * (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9)	\$
11	Taxes applicables	\$
12	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

*Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

CATÉGORIE 2 – TABLES OU BUREAUX AUTOSTABLES À HAUTEUR RÉGLABLE

Indiquez, dans la soumission, la plage verticale des surfaces de travail dont la hauteur est ajustable. Les plages doivent correspondre aux personnes mesurant 5 pi 2 po et jusqu'à 6 pi 4 po.

Chaque surface de travail dont la hauteur est ajustable doit comprendre un bras de montage d'écran double pour l'installation d'écrans de travail dans la surface de travail afin de réduire au minimum les dommages de l'équipement causés par le mouvement des surfaces. Les bras d'installation d'écrans doubles doivent être inclinables et à hauteur réglable. On doit pouvoir y installer deux écrans d'une taille maximale de 24 po.

Précisez le coût de l'ajustement de la hauteur assistée (électrique) et un autre coût #1a, et/ou #1b et/ou #1c (tel que précisé à l'annexe E – Résumé du mobilier); indiquez le coût de l'ajustement de la hauteur à l'aide d'une manivelle manuelle.

Tableau 1 – Produit

Section A – BESOIN DE L'UD						Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Point	CUIGDC	Description	Options de fini	Notes spéciales	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix \$ ferme**	Total calculé [Qté x prix] \$
F1a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Surfaces de travail à hauteur réglable en continu – plage de hauteur en position assise ou debout. Commande électrique. 72 po x 24 po.	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable	À titre « d'autre prix #1a », indiquez aussi le coût de la manette manuelle (réglage en hauteur).	14			
F1b	FSCAEA6 024	Surfaces de travail à hauteur réglable en continu – plage de hauteur en position assise ou debout. Commande électrique. 60 po x 24 po.	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable	À titre « d'autre prix #1a », indiquez aussi le coût de la manette manuelle (réglage en hauteur)	1			
F1c	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Surfaces de travail à hauteur réglable en continu – plage de hauteur en position assise ou debout. Commande électrique. Les surfaces de travail en forme de « L » doivent être d'une profondeur de 24 po, longueur intérieure de 48 po (dimensions globales : 72 po x 72 po)	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable	À titre « d'autre prix #1a », indiquez aussi le coût de la manette manuelle (réglage en hauteur)	1			
F2a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Surfaces de travail à hauteur réglable en continu avec glissières. 72 po x 24 po	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable		2			
F2b	FSIGTS48 24	Surfaces de travail à hauteur réglable en continu avec glissières. 48 po x 24 po	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable		14			
**Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de la livraison :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16 au 18	À l'extérieur	(A) (M) (J)		
*Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de l'installation :		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – Supprimé

Tableau 5 – Livraison optionnelle – Supprimé

Tableau 6 – Installation optionnelle – Supprimé

Tableau 7 – Services liés aux produits – Supprimé

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plateformes de chargement	
A	Emplacement	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan

		1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9
B	Plateforme	S.O.
C	Ascenseur	S.O. – Livraison au niveau inférieur – quai de chargement au niveau du sol
D	Porte	Porte relevable
2.2	Monte-charge	S.O.
2.3	Autre (préciser)	Le quai de chargement est partagé avec le programme scientifique et on doit prendre garde aux manœuvres à proximité de l'équipement scientifique.
Continuité des attestations		
En présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, le soumissionnaire (et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les postes de travail.		
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	
3.3	Conformité du produit	
3.4	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total des produits optionnels (tableau 4)	\$ ne s'applique pas
3	Total des livraisons (tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (tableau 5)	\$ ne s'applique pas
5	Total des installations (tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (tableau 6)	\$ ne s'applique pas
7	Total des services liés aux produits (s'il y a lieu) (tableau 7)	\$
8	Total du matériel conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
9	Prix évalué (soumission) total * (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9)	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

CATÉGORIE 5 – APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET ACCESSOIRES

Tableau 1 – Produit

Section A – BESOIN DE L'UD					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Po int	CUIGDC	Description	Notes spéciales	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ___ \$ ferme**	Total calculé [Qté x prix] \$
1	MADME	Bras de moniteur. Moniteur double. Fixé au bord de la surface de travail.	Un installé sur chaque surface de travail ajustable.	16			
**Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.					Total des produits:		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix ___ \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de la livraison :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix ___ \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16 au 18	En dehors	(A) (M) (J)		
*Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – Supprimé

Tableau 5 – Livraison optionnelle – Supprimé

Tableau 6 – Installation optionnelle – Supprimé

Tableau 7 – Services liés aux produits – Supprimé**Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plateformes de chargement	
A	Emplacement	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9
B	Plateforme	S.O.
C	Ascenseur	S.O. – Livraison au rez-de-chaussée – quai de chargement au niveau du sol
D	Porte	Porte relevable
2.2	Monte-charge	S.O.
2.3	Autre (préciser)	Le quai de chargement est partagé avec le programme scientifique et on doit prendre garde aux manœuvres à proximité de l'équipement scientifique.
	Continuité des attestations	
	En présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, le soumissionnaire (et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les postes de travail.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	
3.3	Conformité du produit	
3.4	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total des produits optionnels (tableau 4)	\$ ne s'applique pas
3	Total des livraisons (tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (tableau 5)	\$ ne s'applique pas
5	Total des installations (tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (tableau 6)	\$ ne s'applique pas
7	Total des services liés aux produits (s'il y a lieu) (tableau 7)	\$
8	Total du matériel conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
9	Prix évalué (soumission) total * (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9)	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

CATÉGORIE 6 – MOBILIER COLLABORATIF

Tableau 1 – Produit

Section A – BESOIN DE L'UD						Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Poin t	CUIGDC	Description	Options de fini	Notes spéciales	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ____ \$ ferme**	Total calculé [Qté x prix] \$
F6a	TTDACPLPBPECSP NIL24xx1421NIL24xx	Table d'appui, 24 po de largeur x 24 po de profondeur x +/- 21 po de hauteur	Placage de bois. Érable		2			
F6b	TTCCCPLBPETSP NIL42xx1421NIL24xx (Aucun fournisseur n'est indiqué dans le CST pour ce produit)	Table à café. 42 po de largeur x 24 po de profondeur x +/- 21 po de hauteur	Placage de bois. Érable		1			
F6c	TTCCCPLBPETSP NIL36xx1421NIL18xx (Aucun fournisseur n'est indiqué dans le CST pour ce produit)	Table à café. 36 po de largeur x 18 po de profondeur x +/- 21 po de hauteur	Placage de bois. Érable		1			
F7a	TTCCPLFBPETSSS ED72xx2931NIL36xx	Table de cuisinette. 72 po de largeur x 36 po de profondeur	Placage assorti Hauteur de la table de cuisinette Tableau F7b.		2			
F7b	TTHBPCCRBPERSL NILNIL41330xxNIL	Table de cuisinette. Hauteur bar. 30 po de diamètre. Avec repose-pieds.	Placage assorti Hauteur de la table de cuisinette Tableau F7b.		1			
F8a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Table d'appui de surface de travail à quart-de-rond d'un rayon de 18 po	Placage de bois. Érable		1			
F8b	TTPSPCBMNILRSPP CCNILNIL42xxNIL	Table ronde d'un diamètre de 42 po. Support de centre.	Placage de bois. Doit correspondre à F9b		1			
F9a	MBCRAPWGPVDNIL SLPCC48xx28xxNIL2 4xx	Bahut de 20 po de profondeur x 48 po de largeur	Placage de bois	Dossier partiellement ouvert pour le passage des câbles de l'équipement et la pose des connexions d'alimentation électrique jusqu'aux prises murales. Les étagères doivent comporter des bagues de passage de câbles.	1			
F9b	Produit non disponible dans le cadre d'un AMA	Table d'appui basse pour la gestion des câbles ou bahut bas (dimensions maximales : 12 po de profondeur x 36 po de largeur, la hauteur doit correspondre à la hauteur normale d'une table avec chaise)	Placage de bois. Doit correspondre à F8b	Si un buffet bas qui concorde avec F9a ci-dessus est disponible (avec dos partiellement ouvert pour le passage des câbles de l'équipement et les connexions électriques jusqu'aux prises murales. Les étagères doivent comporter des bagues de passage de câbles). Indiquez un autre coût # 4	1			

S1a	SREFRDRDPDPAW ANILOBCFFTFNILNI LNIL	Chaise longue avec bras et manette à l'arrière	Tissu	Avec deux roulettes à l'avant et deux pattes avec glisseurs à arrière	2			
S1b	SREFRBPSPDPAWA NILOBCFFTFNILNI NIL	Chaise longue avec bras, base pivotante et bras de tablette amovible	Tissu avec tablette en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Préférence : forme compacte/petites dimensions (non obligatoire – indiquez la largeur et la profondeur dans la soumission).	2			
S1c	SREFRDRDPDPATG NILOBCFFTFNILNI NIL	Chaise longue avec bras, base pivotante et bras de tablette amovible	Tissu avec tablette en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Avec deux roulettes à l'avant et deux pattes avec glisseurs à l'arrière	3			
S1d	SREFRDRDPDPAAG NILOBCFFTFNILNI NIL	Chaise longue avec bras, base pivotante et bras de tablette amovible	Tissu avec tablette en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Avec deux roulettes à l'avant et deux pattes avec glisseurs à l'arrière	2			
S2	SRES DQPANILAWA NILOBCFFTFNILNI NIL	Canapé pour deux adultes avec bras, avec glisseurs pour tapis	Tissu	Préférence : forme compacte/petites dimensions (non obligatoire – indiquez la largeur et la profondeur dans la soumission)	3			
S3a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Tabouret à hauteur réglable (assis et debout) avec repose- pieds	Tissu avec tablette en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes), siège en similicuir (noir)		1			
S3b	SCNTDQPMRPFSA WNILNILCCRTFNILN ILNIL	Tabouret avec repose-pieds (le style et les finis doivent correspondre et/ou être compatibles avec les sièges de cuisinette S6)	Siège à dossier en bois rembourré (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Le style et les finis doivent correspondre et/ou être compatibles avec les sièges de cuisinette S6	2			
S4	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Fauteuils club avec dossier haut	Tissu avec bras en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Avec glisseurs	2			
S6	SCNCCQPFNILSAW NILNILCCRTFNILN NIL	Sièges de cuisinette, quatre pattes, sans accoudoirs.	Agencement de contreplaqué courbé et de rembourrage (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Le style et les finis doivent correspondre et/ou être compatibles avec les tabourets S3b	14			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de la livraison :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de l'installation :		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – Supprimé

Tableau 5 – Livraison optionnelle – Supprimé

Tableau 6 – Installation optionnelle – Supprimé

Tableau 7 – Services liés aux produits – Supprimé

Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plateformes de chargement	
A	Emplacement	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9

B	Plateforme	S.O.
C	Ascenseur	S.O. – Livraison au rez-de-chaussée – quai de chargement au niveau du sol
D	Porte	Porte relevable
2.2	Monte-charge	S.O.
2.3	Autre (préciser)	Le quai de chargement est partagé avec le programme scientifique et on doit prendre garde aux manœuvres à proximité de l'équipement scientifique.
Continuité des attestations		
En présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, le soumissionnaire (et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les postes de travail.		
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	
3.3	Conformité du produit	
3.4	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total des produits optionnels (tableau 4)	\$ ne s'applique pas
3	Total des livraisons (tableau 2)	\$
4	Total des livraisons optionnelles (tableau 5)	\$ ne s'applique pas
5	Total des installations (tableau 3)	\$
6	Total des installations optionnelles (tableau 6)	\$ ne s'applique pas
7	Total des services liés aux produits (s'il y a lieu) (tableau 7)	\$
8	Total du matériel conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
9	Prix évalué (soumission) total * (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9)	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

**ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

SUPPRIMÉE

ANNEXE C PLANS D'ÉTAGE

Instructions aux soumissionnaires :

Pour les approvisionnements du scénario B, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;
- b) une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans les plans d'étage.
La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :
 - numéros de pièce du fournisseur;
 - brèves descriptions des produits;
 - quantités;
 - prix unitaires fermes.

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend tous les éléments et les quantités nécessaires indiqués dans les plans d'étage, conformément à la description et à la configuration de produit, et les modèles de cloisons énoncés à l'annexe C.

*À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur... ».

Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qui font partie du besoin seront indiqués à l'annexe D de la présente DDS.

Le Canada fournit les annexes suivantes à titre de référence pour le soumissionnaire.

Référence	Nom du document électronique et courte description
Annexe A	MWO-FurniturePlan_Final.02.2017.jpg Croquis du plan de la disposition du mobilier, y compris les dimensions des surfaces de travail ouvertes depuis la face intérieure des cloisons interaccordables
Annexe B	Cabling&ElectricalSketch_Final.02.2017.jpg Croquis du plan de la disposition du mobilier qui présente l'emplacement proposé pour les prises d'alimentation électrique et des données
Annexe C	Architectural Construction Set-ifc_2016-09-28.pdf Ensemble architectural d'après les documents publiés sur la construction. Reportez-vous à ces documents pour connaître les dimensions architecturales du ou des locaux à bureaux dans lesquels les diverses pièces de mobilier seront installées. Reportez-vous plus particulièrement au dessin 2/A3.01 pour connaître les dimensions. Les indications conceptuelles du mobilier peuvent être inexactes et l'annexe A a la priorité sur l'information sur le mobilier qui figure dans cet appendice.
Annexe D	ConstructionPlanExcerpt_Final.02.2017.pdf Extrait présentant les détails de la construction architecturale 2/A3.01. Les indications conceptuelles du mobilier peuvent être inexactes et l'annexe A a la priorité sur l'information sur le mobilier qui figure dans cet appendice.
Annexe E	MWO Kelowna – Furniture Summary_Final.02.2017.pdf

ANNEXE D

Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

La présente annexe présente les spécifications, les produits, les prix et les certifications associés aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qui font partie du besoin. Note : Il s'agit d'un résumé des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA de l'annexe A et non un autre besoin.

1. Spécifications – Voir ci-dessous
2. Produit et prix

À remplir par le soumissionnaire : La section B des tableaux mis en évidence par l'utilisateur désigné ci-dessous, ainsi que dans les tableaux 9 et 10 de l'annexe A. Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.

Les sections B des tableaux désignés par l'UD ci-dessous, ainsi que les tableaux 9 et 10 de l'annexe A.

CATÉGORIE 2 – TABLES OU BUREAUX AUTOSTABLES À HAUTEUR RÉGLABLE

Tableau 1 – Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Section A – BESOIN DE L'UD						Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Point	CUIGDC	Description	Options de fini	Notes spéciales	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ___ \$ ferme**	Total calculé [Qté x prix] \$
F1a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Surface de travail à hauteur réglable en continu – plage de hauteur en position assise ou debout. Commande électrique. 72 po x 24 po.	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable	À titre « d'autre prix #1a », indiquez aussi le coût de la manette manuelle (réglage en hauteur)	14			
F1c	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Surface de travail en « L » d'une profondeur de 24 po et d'une longueur intérieure de 48 po (dimensions totales : 72 po x 72 po)	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable	À titre « d'autre prix #1a », indiquez aussi le coût de la manette manuelle (réglage en hauteur)	1			
F2a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Surface de travail pour position assise à hauteur réglable avec glisseurs, 72 po x 24 po	Stratifiés haute pression – Érable naturel ou semblable		2			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de la livraison :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16 au 18	En dehors	(A) (M) (J)		
*Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de l'installation :		\$

Tableau 4 – TOTAL DES PRODUITS NON DISPONIBLES DANS LE CADRE D'UN AMA

1	Total des produits	\$
2	Total de la livraison	\$
3	Total de l'installation	\$
4	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 8 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE

CATÉGORIE 6 – MOBILIER COLLABORATIF

Tableau 1 – Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA

Section A – BESOIN DE L'UD						Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Poin t	CUIGDC	Description	Options de fini	Notes spéciales	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix ___ \$ ferme**	Total calculé [Qté x prix] \$
F8a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Table d'angle dont la hauteur est celle de surface de travail à quart-de-rond d'un rayon de 18 po	Placage de bois. Érable		1			
F9b	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Table d'angle basse pour la gestion des câbles ou buffet bas (dimensions maximales : 12 po de profondeur x 36 po de largeur, la hauteur doit être la hauteur normale d'une table avec chaise)	Placage de bois. Doit concorder avec F8b	Si un buffet bas qui concorde avec F9a ci-dessus est disponible (avec dos partiellement ouvert pour le passage des câbles de l'équipement et les connexions électriques jusqu'aux prises murales. Les étagères doivent comporter des bagues de passage de câbles). Indiquez un autre coût # 4	1			
S3a	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Tabouret à hauteur réglable (assis et debout) avec repose-pieds	Dossier en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes), siège en similicuir (noir)		1			
S4	Produit non disponible dans le cadre de l'AMA	Fauteuils club avec dossier haut	Tissu avec bras en bois (érable naturel semblable au fini existant des portes)	Avec glisseurs	2			
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.						Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix ___ \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.						Total de la livraison : \$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UD				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue (A/M/J)	Heure voulue : Heures normales de travail (normal) ou En dehors des heures normales de travail (en dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous*	Prix ___ \$ ferme	Total calculé (Qté x prix unitaire ferme) \$
1	Environnement et Changement climatique Canada Université de la Colombie-Britannique, campus Okanagan 1238, avenue Discovery Kelowna (C.-B.) V1V 1V9	2017.06.16	Normal	(A) (M) (J)		
*Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de bureau – 8 h à 16 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5] Ajouter des lignes au besoin.				Total de l'installation		\$

Tableau 4 – TOTAL DES PRODUITS NON DISPONIBLES DANS LE CADRE D'UN AMA

1	Total des produits	\$
2	Total de la livraison	\$
3	Total de l'installation	\$
4	Total des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	INSÉRER \$ À L'ANNEXE A, ARTICLE 3, TABLEAU 9, LIGNE 8 DANS SA CATÉGORIE RESPECTIVE

3. Attestation

Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (Attestations requises avant l'attribution du contrat)

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA sont conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés dans l'annexe D de cette DDS.

Signature du fournisseur

Date

Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (ne s'applique qu'après l'attribution du contrat)

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans l'annexe D. Il ne doit pas, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du responsable de l'AMA, se débarrasser de ces dossiers et de ces documents avant la date d'expiration du contrat ou de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en tirer des copies ou des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés à l'annexe D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.

ANNEXE E

CONDITIONS POUR LES SURFACES DE TRAVAIL

Table des matières

(Demande de soumissions)

1. Référence : PARTIE 6B de l'AMA
 - A. Modèles de DDS (invitation à soumissionner et contrat subséquent)
 - B. Première page des modèles de DDS
 - C. Pages subséquentes des modèles de DDS
 1. SAEA ou GÉNÉRALE
 2. Exigences relatives à la sécurité
 3. Comptes rendus
 4. Instructions, clauses et conditions uniformisées
 5. Instructions uniformisées
 6. Demandes de renseignements en période de soumission
 7. Instructions pour la préparation des soumissions
 8. Soumission financière
 9. Attestations
 10. Procédures d'évaluation
 11. Critères d'évaluation obligatoires
 12. Évaluation financière
 13. Méthode de sélection

(Contrats)

2. Référence : PARTIE 6C de l'AMA
 - A. Modèles du contrat subséquent
 - B. Première page du contrat
 - C. Pages subséquentes des modèles du contrat subséquent
 1. Besoin
 2. Exigences relatives à la sécurité
 3. Clauses et conditions uniformisées
 4. Conditions générales
 5. Durée du contrat
 6. Quantités facultatives
 7. Paiement
 8. Attestations
 9. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur
 10. Lois applicables
 11. Ordre de priorité des documents
 12. Marchandises excédentaires
 13. Accès aux locaux et à l'équipement
 14. Assurance
 15. Emplacement – règlements
 16. Contrat de défense
 17. Instructions relatives à l'expédition

1. Référence : PARTIE 6B de l'AMA

A. Modèles de DDS (invitation à soumissionner et contrat subséquent)

La DDS ordinaire permet de modifier davantage de renseignements relatifs aux biens, aux quantités, aux emplacements et aux échéances.

B. Première page des modèles de DDS (s'applique à la DDS ordinaire seulement)

La première page des modèles de DDS renferme des renseignements généraux sur les besoins.

C. Pages subséquentes des modèles de DDS

Les clauses ci-dessous, et celles de la section 1 de la DDS, s'appliquent à l'invitation à soumissionner et en font partie.

1. Sauf pour les approvisionnements effectués en vertu de la sous-clause c, ci-dessus, le besoin est assujéti aux dispositions de l'accord ou des accords commerciaux indiqués ci-dessous, selon les valeurs monétaires attendues indiquées ci-dessous.

- a. Valeur monétaire attendue de 25 000 \$ ou plus : l'« Accord sur le commerce intérieur (ACI) ».
- b. Valeur monétaire attendue de 28 900 \$ ou plus : l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, l'Accord de libre-échange Canada-Chili et l'Accord de libre-échange Canada-Pérou.

2. Exigences relatives à la sécurité

L'entrepreneur peut être accompagné; cote de sécurité non exigée.

Les membres du personnel de l'entrepreneur **NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX** si des renseignements ou des biens **PROTÉGÉS** ou **CLASSIFIÉS** s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.

3. Comptes rendus

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut se faire par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions indiquées aux présentes et dans de la DDS par un numéro, une date et un titre se trouvent dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

5. Instructions uniformisées

- a. Le document 2003 (2015-07-03), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.
- b. Les clauses suivantes s'appliquent :
 - i. Le paragraphe 3 de la section 01, Dispositions relatives à l'intégrité – soumission du document 2003, Instructions uniformisées qui est intégré par renvoi ci-dessus est supprimé dans son intégralité et est remplacé par ce qui suit :

ii. Liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale ou qui forment une entreprise à propriétaire unique, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, ont déjà fourni la liste des noms de toutes les personnes qui sont actuellement administrateurs du soumissionnaire, ou le nom du propriétaire, au moment de présenter un arrangement dans le cadre de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement.

Ces soumissionnaires doivent immédiatement informer le Canada par écrit de tout changement touchant la liste des noms des administrateurs pendant ce processus d'approvisionnement.

c. Demandes de renseignements en période de soumission

Les soumissionnaires devraient indiquer aussi fidèlement que possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte leur demande de renseignements. Ils doivent prendre soin d'expliquer chaque question en donnant suffisamment de détails pour permettre au Canada de fournir une réponse exacte. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou encore demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif et ainsi de permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les communiquer à tous les soumissionnaires.

6. Instructions pour la préparation des soumissions

Les soumissionnaires doivent présenter une copie papier par courriel qui doit être lisible par l'UD.

7. Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter une soumission financière respectant les dispositions de l'annexe A de la DDS et l'article « Critères d'évaluation obligatoires » ci-dessous.

8. Attestations

Les clauses a et b s'appliquent aux besoins concurrentiels et non concurrentiels, dans lesquels une seule soumission est jugée conforme, dont le prix total évalué est de 50 000 \$ ou plus.

a. Attestation des prix – fournisseurs établis au Canada (autres que les agences et détaillants)

Le soumissionnaire atteste que le prix proposé :

- i. n'est pas plus élevé que le prix le plus bas qu'il offre à quiconque, y compris son meilleur client, pour une qualité et une quantité semblables de biens ou de services, ou les deux;
- ii. ne génère pas un profit supérieur à celui qu'il tire normalement de la vente de biens ou de services de qualité et de quantité semblables, ou les deux;
- iii. n'est lié à aucune disposition prévoyant des remises à des vendeurs.

b. Attestation des prix – agents et détaillants canadiens

Le soumissionnaire atteste que le prix proposé :

- i. n'est pas plus élevé que le prix le plus bas qu'il offre à quiconque, y compris son meilleur client, pour une qualité et une quantité semblables de biens ou de services, ou les deux;
- ii. ne génère pas un profit supérieur à celui qu'il tire normalement de la vente de biens ou de services de qualité et de quantité semblables, ou les deux.

c. Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements supplémentaires

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que lui-même et ses entreprises affiliées respectent les dispositions stipulées à l'article 01, Dispositions relatives à l'intégrité – soumission, mentionné plus haut.

9. Procédures d'évaluation

Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la DDS, y compris les critères d'évaluation obligatoires.

Sauf indication contraire dans la DDS, une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

10. Critères d'évaluation obligatoires

- a. La soumission doit respecter l'intégralité des instructions précisées dans le Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail et dans la DDS.
- b. Le soumissionnaire doit présenter le prix ferme précisé à l'annexe A du modèle de DDS.
- c. Le soumissionnaire doit offrir seulement les produits figurant dans son AMA et respectant les exigences présentées à l'annexe A de la DDS.
- d. Les prix des produits offerts ne doivent pas dépasser le prix/taux unitaire plafond indiqué dans l'AMA du fournisseur.
- e. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.
- f. Si la livraison est demandée, les prix doivent être DDP Incoterms^{MD} 2010. Si la livraison n'est pas demandée, les prix doivent être FCA Incoterms^{MD} 2010.
- g. Les montants doivent être indiqués en dollars canadiens.
- h. La soumission ne doit comprendre aucune demande de protection relative à la fluctuation du taux de change.

11. Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, taxes applicables exclues.

Si la livraison est exigée, le prix de la soumission sera évalué selon les Incoterms® 2010, rendu droits acquittés.

12. Méthode de sélection

Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- a. satisfaire aux exigences indiquées dans
 - i. le Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail;
 - ii. la DDS;
 - iii. satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires.
- b. La soumission recevable ayant le prix global évalué le plus bas par catégorie** sera recommandée pour attribution d'un contrat.

** Note : L'UD estime que les catégories 1 (cloisons interaccordables) et 2 (tables ou bureaux autostables à hauteur réglable) doivent être un complément et être fournies par un entrepreneur. L'UD peut normalement combiner ces deux catégories en une seule. La soumission comportant le prix évalué le plus bas sera recommandée en vue de l'attribution du contrat.

2. Référence : Partie 6C de l'AMA

A. Modèles du contrat subséquent

Les UD utiliseront le modèle de DDS indiqué ci-dessus à la section 1.A. « Modèles de DDS (invitation à soumissionner et contrat subséquent) ».

B. Première page du contrat (s'applique à la DDS ordinaire seulement)

La première page du contrat doit être remplie et utilisée comme première page avec le contrat adjugé.

La première page du contrat adjugé renferme à tout le moins les renseignements suivants :

- a. N° de dossier;
- b. Date du contrat;
- c. Numéro de contrat ou le numéro de modification (s'il y a lieu);
- d. Code financier;
- e. Coût total estimatif;
- f. Signature.

C. Pages subséquentes des modèles du contrat subséquent

Les clauses ci-dessous, et celles de la section 1 de la DDS s'appliquent à l'invitation à soumissionner et en font partie.

1. Besoin

- a. L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A ci-jointe.

2. Exigences relatives à la sécurité

- a. Si la section 2 du contrat comprend des exigences en matière de sécurité, l'entrepreneur doit satisfaire à ces exigences.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

4. Conditions générales

Les Conditions générales – biens (complexité moyenne) 2010A (2015-07-03) s'appliquent au contrat et en fait partie intégrante.

- a. Section 09 – Garantie, est modifié comme suit :

a.1 Au paragraphe 1.

Supprimé : « La période de garantie sera de douze (12) mois. »

Inséré : « La période de garantie sera de dix (10) ans, à l'exception des composants réglables, qui auront une garantie de cinq (5) ans. »

a.2 Au paragraphe 2.

Supprimé : En entier

Inséré : Comme suit :

« 2. L'entrepreneur doit payer les frais de transport associés aux travaux ou à toute partie des travaux aux locaux de l'entrepreneur pour leur remplacement, réparation ou rectification.

L'entrepreneur doit également payer les frais de transport associés aux travaux ou à toute partie des travaux qui sont remplacés ou rectifiés, au lieu de livraison précisé dans le contrat ou à un

autre endroit désigné par le Canada. Cependant, si le Canada est d'avis qu'un tel déplacement n'est pas pratique, l'entrepreneur doit procéder aux réparations ou aux rectifications nécessaires là où les travaux se trouvent. Dans ce cas, l'entrepreneur doit assumer tous les coûts (y compris les frais de déplacement et de subsistance) qui en découlent. Le Canada ne remboursera aucun de ces coûts. »

Toutes les autres dispositions de la garantie demeureront en vigueur.

c. Section 16 – Intérêt sur les comptes en souffrance

Cette disposition ne s'applique pas aux paiements effectués par carte de crédit au point de vente. Il ne s'applique pas aux fournisseurs dont les AMA ne contiennent aucune disposition relative au paiement par carte de crédit.

5. Durée du contrat

Le contrat sera valide du 1^{er} mai 2017 au 15 août 2017.

5. Exécution des travaux

Tous les travaux indiqués à l'annexe A du contrat doivent être livrés suivant l'échéancier indiqué dans cette même annexe.

6. Paiement

a. Base de paiement

À condition qu'il remplisse de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur recevra un paiement correspondant au prix ferme indiqué à l'annexe A du contrat, à hauteur du coût total précisé à la ligne « Coût total estimé » de cette annexe. Les taxes applicables, le cas échéant, sont en sus.

b. Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Méthode de paiement

Le Canada paiera l'entrepreneur une fois les unités exécutées et livrées conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document au contrat ont été présentés conformément aux instructions relatives à la facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

c. Paiement des factures par carte de crédit

Le Canada peut payer les factures par carte de crédit si l'AMA de l'entrepreneur précise que ce mode de paiement est accepté.

d. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit présenter des factures conformément aux dispositions de la section intitulée « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne peuvent être soumises tant que tous les travaux indiqués dans ces factures ne sont pas terminés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. Sauf indication contraire dans la partie « Instructions relatives à la facturation » du contrat découlant de la demande de soumissions, l'original de la facture et une (1) copie doivent être transmis à l'autorité contractante dont le nom figure à la section intitulée « Responsables » du contrat, en vue de l'attestation et du paiement.

e. Vérification discrétionnaire – Biens ou services commerciaux

Les dispositions ci-dessous s'appliquent si une attestation des prix est jointe à la soumission de l'entrepreneur.

L'attestation de l'entrepreneur selon laquelle le prix ou le taux indiqué n'est pas supérieur au plus bas prix ou taux demandé à toute personne, y compris au meilleur client de l'entrepreneur, pour des biens, des services ou les deux de qualité et de quantité semblables, peut faire l'objet d'une vérification par le gouvernement, à la discrétion du gouvernement du Canada, avant ou après la réception, par l'entrepreneur, du paiement exigible.

Si la vérification démontre que l'attestation est erronée après que le paiement eut été versé à l'entrepreneur, ce dernier doit, à la discrétion du gouvernement du Canada, rembourser au Canada le montant qui est supérieur aux plus bas prix ou taux ou autoriser le gouvernement du Canada à retenir le montant en le déduisant de toute somme payable à l'entrepreneur en vertu du contrat.

Si la vérification démontre que l'attestation est erronée avant que le paiement ne soit effectué, l'entrepreneur convient que le gouvernement du Canada ajustera les factures en suspens, en fonction des résultats de la vérification. En outre, il est entendu que si le contrat est toujours en vigueur au moment de la vérification, le prix ou taux sera réduit en fonction des résultats de la vérification.

7. Attestations

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations peuvent faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant toute la période du contrat. Si l'entrepreneur ne se conforme pas aux attestations, s'il ne fournit pas la documentation connexe ou si on constate que des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission comportent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada se réserve le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8. Lois applicables

Les lois applicables sont indiquées à l'article « Lois applicables » de la partie 6A de l'AMA.

9. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a. Articles de la convention;
- b. Conditions générales 2010A (2015-07-03), Conditions générales – biens (complexité moyenne);
- c. Annexe A, Besoin et base de paiement;
- d. Annexe B, Exigences relatives à la sécurité et Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (s'il y a lieu);
- e. Soumission de l'entrepreneur à la date de la soumission, et les précisions et les modifications apportées à la soumission à la date de ces précisions et de ces modifications.

10. Marchandises excédentaires

La quantité de marchandises que l'entrepreneur doit livrer est précisée dans le contrat. L'entrepreneur demeure responsable des marchandises excédentaires livrées, peu importe si ces marchandises ont été livrées volontairement ou à la suite d'une erreur de la part de l'entrepreneur. Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour la livraison de marchandises excédentaires, et il ne retournera pas lesdites marchandises à l'entrepreneur, sauf si ce dernier accepte de payer tous les coûts liés à leur retour, y compris, sans toutefois s'y limiter, les coûts administratifs, d'expédition et de manutention. Le Canada se

réserve le droit de déduire ces coûts de toute facture présentée par l'entrepreneur.

11. Accès aux locaux et à l'équipement

Les installations, les biens d'équipement, la documentation et le personnel du Canada ne sont pas automatiquement à la disposition de l'entrepreneur. Si ce dernier doit accéder aux locaux, aux systèmes informatiques (réseau de microordinateurs), à l'espace de travail, aux téléphones, aux terminaux, aux documents et au personnel du Canada dans l'exécution des travaux, il devra en informer l'autorité contractante en temps opportun. Si la demande d'accès de l'entrepreneur est approuvée par le Canada et que des dispositions sont prises à cet égard, l'entrepreneur, ses sous-traitants, ses agents et ses employés doivent se conformer à toutes les conditions qui s'appliquent au lieu de travail. De plus, l'entrepreneur doit s'assurer que les installations et l'équipement sont uniquement utilisés aux fins d'exécution du contrat.

12. Assurance

L'entrepreneur est responsable de décider s'il doit s'assurer pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance souscrite ou maintenue par l'entrepreneur est à sa charge ainsi que pour son bénéfice et sa protection. Elle ne libère aucunement l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat ni ne diminue son niveau de responsabilité.

13. Emplacement – règlements

L'entrepreneur doit se conformer à tous les règlements, instructions et directives en vigueur à l'emplacement où les travaux sont exécutés.

14. Instructions relatives à l'expédition

Les biens doivent être livrés rendu droits acquittés (lieu de destination précisé dans le contrat) selon les règles d'Incoterms@2010, taxes applicables en sus.

En plus de ce qui est susmentionné, l'entrepreneur doit décharger ou déplacer les biens au lieu de livraison indiqué dans le contrat.

L'utilisateur désigné devra utiliser la présente page en guise de première page à l'attribution du contrat. Joindre la section 2 de la DDS, y compris l'annexe A et, s'il y a lieu, les annexes B et C.

Première page du contrat



PURCHASING OFFICE - BUREAU DES ACHATS

The vendor hereby accepts this contract
Le fournisseur accepte le présent contrat

Name, title of person authorized to sign (type or print)
Nom et titre du signataire autorisé (caractère d'impression)

Signature

Date

CONTRACT – CONTRAT

Use "Canada accepts your bid" when you issued an RFB document, with Sections 1 and 2 completed, and the bidder has submitted a bid document.

Utilisez la mention « Le Canada accepte votre soumission » lorsque vous avez publié un document de DDS dont les sections 1 et 2 étaient remplies et que le proposant a présenté un document de soumission.

Canada accepts your bid to provide to Canada the goods, services or both described in the Contract in accordance with the conditions and at the prices set out in the Contract.

Le Canada accepte votre soumission de fournir au Canada les biens, services ou les deux décrits dans le contrat conformément aux conditions et aux prix prévus au contrat.

Use "You are Requested" when you conducted a verbal solicitation, did not send a RFB document to the bidder with Section 2 completed, and you did not review terms and conditions of Section 2 with the bidder.

Utilisez la mention « Vous êtes invité à » lorsque votre demande de soumissions était verbale, que vous n'avez pas envoyé au soumissionnaire un document de demande de soumissions dont la section 2 était remplie, et que vous n'avez pas passé en revue avec le soumissionnaire les modalités prévues à la section 2.

Nous vous demandons de vendre à la Reine aux droits du Canada, conformément aux conditions précisées, mentionnées ou jointes aux présentes, les fournitures et services précisées dans les présentes et dans les feuilles jointes, le cas échéant, au ou aux prix indiqués dans les présentes.

Nous vous demandons de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans les présentes et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés dans les présentes et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Supplier to sign for a "You are Requested" contract only.

Le fournisseur signera uniquement un contrat portant la mention « Vous êtes invité à ».

		Page	of de
File No. – N° de dossier			
Date of Contract – Date du Contrat			
Contract No. - N° du contrat			
Client Reference No. (optional) - N° du référence du client (facultatif)			
Financial Code(s) – Code(s) financier(s)			
Duty - Droits		GST - TPS/ HST – TVH	
<input checked="" type="checkbox"/> Includ Inclus	<input type="checkbox"/> Exclud Ensus	<input checked="" type="checkbox"/> Includ Inclus	<input type="checkbox"/> Exclud En sus
FOB – FAB			
DESTINATION			
Destination			
See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.			
Invoices - Original and two copies must be completed and sent to:			
Factures – L'original et deux copies doivent être remplis et envoyés à :			
See Section 2, Article 6. Voir Section 2, Article 6.			
Address inquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à :			
See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1.			

Area Code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur
Total estimated cost – Coût total estimatif	

For the Minister – Pour le Ministre

PWGSC-TPSGC 9400-4 (11/2008) modified by Furniture Division
November 2015

PWGSC-TPSGC 9400-4, (11/2008) modifié par la Division des
produits de l'ameublement (novembre 2015)

Renvoyez la copie signée sur-le-champ – Veuillez envoyer une copie
dûment signée immédiatement

Canada